



Regularisation ou expulsion

Par **susanna15**, le **27/05/2010 à 12:21**

Bonjour,

je suis étudiante étrangère en France depuis 2003 mais le renouvellement de mon titre de séjour m'a été refusé implicitement en 2005.

j'ai entrepris une demande de régularisation à la prefecture du val d'oise l'année dernière et j'ai obtenu un recipissé de trois mois en attendant la réponse de la prefecture, ce dernier ne m'a jamais été renouvelé.

toutes mes visites à la prefecture ont été sans réponse concrète car ils me renvoyaient chez moi en me disant que je recevrai un courrier.

il ya 1 semaine je reçois enfin le courrier tant attendu mais il ne dit rien d'explicite. on me demande uniquement de me rendre à la préfecture munie de mon passeport ou d'une carte consulaire. depuis j'hésite à me rendre à la prefecture.

pouvez vous me dire ce que ça peut vouloir dire?

J'ajoute que dans le courrier ils m'ont également renvoyé 2 photos d'identité que j'avais joint à mon dossier.

je vous remercie par avance pour votre aide car je ne sais plus quoi faire.

Cordialement.

Par **Massilienne**, le **31/05/2010** à **01:14**

Bonjour, je ne te conseille pas de te rendre à la préfecture, sauf avec un avocat ou une personnalité politique. j'ai bien peur qu'en te demandant de ramener ton passeport, il y ait un passage en centre de rétention puis un envoi définitif dans ton pays d'origine.... Peut-être que je me trompe?

Fais attention à toi, les policiers sont à l'affût de personnes démunies de papiers.